



La Ville de Brossard est actuellement à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste suivant :

**CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT – DIVISION DE L'URBANISME
(POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET)**

Sous l'autorité du chef de division environnement, le titulaire de ce poste conseille la division en matière d'environnement, élabore et met en œuvre divers projets (actions, programmes, réglementations, procédures) pour répondre à chaque axe d'intervention de la politique environnementale. Il conçoit divers documents stratégiques en environnement et joue un rôle-conseil à titre d'expert concernant les activités liées, entre autres, aux enjeux de l'air et des changements climatiques, de l'eau, des matières résiduelles, des nuisances, ainsi que des différents dossiers liés à la protection de l'environnement en général.

PRINCIPALES TÂCHES

- Élaborer, analyser et faire le suivi d'études environnementales (liées aux enjeux de l'air et des changements climatiques, de l'eau, des matières résiduelles, et des nuisances);
- Élaborer, réviser, planter et assurer le suivi des plans d'action, politiques, règlements et procédures environnementales de la Ville liées aux enjeux dont il est responsable;
- Exercer le rôle d'expert-conseil auprès des directions et services de la Ville;
- Réaliser une veille scientifique, technologique, réglementaire et stratégique en environnement. Étudier et maintenir à jour ses connaissances des lois, règlements et politiques régissant le domaine de l'environnement;
- Assurer la gestion des contrats liés aux dossiers environnementaux et en effectuer le suivi;
- Rédiger des documents techniques, des notes de service, des documents d'information traitant de divers enjeux en environnement. Compiler des statistiques variées et effectuer des analyses;
- Former et superviser du personnel technique et professionnel lors de la réalisation de différents mandats de gestion environnementale;
- Assurer la mise en œuvre de plans de communication liés à l'environnement et faire le suivi et la mise à jour avec la Direction des communications;
- Préparer tout dossier inhérent aux enjeux dont il est responsable et le présenter au comité consultatif sur l'environnement et le développement durable;
- Assister le chef de la division environnement dans les tâches administratives et techniques liées à l'environnement;
- Sur demande, représenter la division de l'environnement auprès des instances décisionnelles de la Ville;
- Coordonner l'organisation et la mise sur pied de diverses consultations publiques en environnement ou activités ayant pour but la promotion de l'environnement;
- Participer à la planification du budget relié à son secteur d'activité;
- Répondre aux plaintes à caractère environnemental et en assurer le suivi.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Baccalauréat en environnement, biologie, écologie, génie ou toute discipline connexe;
- De trois (3) ans à moins de quatre (4) ans d'expérience pertinente;
- Excellente maîtrise du français écrit;
- Bonne maîtrise de l'anglais;
- Habilité en communication;
- Habilité en rédaction;
- Aptitudes en planification et organisation du travail;
- Sens développé de l'organisation, rigueur, autonomie et flexibilité;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Connaissances professionnelles actualisées.

Le salaire horaire varie entre 30,69 \$ et 39,14 \$ (évaluation provisoire) et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. Seules les personnes retenues recevront un accusé de réception. La Ville souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro de concours EXT-2014-03 au plus tard le 28 janvier 2014.

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@ville.brossard.qc.ca